

PRISE EN CHARGE HOSPITALIÈRE

FORFAIT HOSPITALIER

Il vous appartient de vérifier les conditions de prise en charge de votre mutuelle :	
<ul style="list-style-type: none"> forfait hospitalier durée de prise en charge 	20,00 €

HOSPITALISATION À TEMPS COMPLET (Addiction : code tarifaire 87)

Prix de journée au 01/07/2023 pour les activités mentionnées au 4° de l'article L.162-22 du code de la sécurité sociale.	236.32 €
--	-----------------

HOSPITALISATION À TEMPS COMPLET (Polyvalent : code tarifaire 88)

Prix de journée au 01/07/2023 pour les activités mentionnées au 4° de l'article L.162-22 du code de la sécurité sociale.	247.91 €
--	-----------------

HOSPITALISATION À TEMPS PARTIEL (Addiction : code tarifaire 38)

Prix de journée au 01/07/2023 pour les activités mentionnées au 4° de l'article L.162-22 du code de la sécurité sociale.	217.69 €
--	-----------------

ACTES ET CONSULTATIONS EXTERNES (ACE)

<ul style="list-style-type: none"> C 26.5€ (Consultation) MCG 5€ (Majoration Coordination Généraliste) 	31.50 €
--	----------------

PRESTATIONS HÔTELIÈRES

CHAMBRE INDIVIDUELLE

<ul style="list-style-type: none"> Tarif conventionné mutualité Tarif non conventionné 	34.00 € 50.00 €
--	----------------------------------

- Tarif chambre «CONFORT»**

Prestations complémentaires : Ouverture de ligne et 25€ de consommation, télévision,	56.00 €
--	----------------

- Tarif chambre «GRAND CONFORT»...**

Prestations complémentaires : Ouverture de ligne et 25€ de consommation, télévision, 1 kit linge de toilette complet, 1 kit de toilette homme ou femme.	62.00 €
---	----------------

(La perte des clés ou du badge entraînera une facturation de **10.00 € à votre charge**)

TÉLÉVISION

<ul style="list-style-type: none"> Tarif pour les patients n'ayant pas la garantie de la chambre seule 	4.50 € par jour
<ul style="list-style-type: none"> Tarif réduit à compter du 8° jour de location pour les patients ayant la garantie de la chambre seule 	4.50 € / jour les 7 premiers jours 3.00 € / jour à partir du 8° jour

(la perte de la télécommande entraînera une facturation de **30.00€ à votre charge**)

TÉLÉPHONE

Blocage des appels vers l'extérieur pour toute consommation atteignant 25 €, puis réouverture à l'accueil après paiement.	Ouverture de ligne : 7.00 € + unités consommées (0.32 € l'unité)
---	---

AUTRES PRESTATIONS HÔTELIÈRES

<ul style="list-style-type: none"> Coiffeur (1 fois par semaine inscription à l'accueil) Pédicure (1 fois par semaine inscription à l'accueil) Socio esthéticienne (prise de RDV sur demande au service soignant) 	A votre charge A votre charge A votre charge
---	---

(Règlement directement auprès des prestataires)